

VAE ACCOMPAGNEMENT DOSSIER VALIDATION

Public concerné

Tout salarié en activité ou en chômage, toutes personnes avec expérience.

Pré requis :

Être titulaire d'une notification de recevabilité en vigueur, émise par le ministère certificateur.

Durée-calendrier :

Accompagnement sur une durée de 8h à 24h

Le calendrier est établi en fonction de vos disponibilités et de vos besoins.

Tarif et financement (70€/h) :

Une solution de financement existe pour chaque situation.

Nous consulter pour un conseil.

Possibilité d'une prise en charge financière en fonction de votre statut :

- Pôle Emploi pour les candidats demandeurs d'emploi
- Votre employeur
- Transition Pro pour les salariés du privé
- AKTO sous certaines conditions
- Eligible au Compte personnel de formation (CPF)

Un contrat de formation est signé entre le prestataire et/ou votre financeur et vous-même.

Contact et demande de devis :

E-mail : dava@ac-mayotte.fr

Site web : <http://gip-fcip.ac-mayotte.fr/>

Tel : 02 69 61 61 31

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le référent handicap étudie les modalités d'accès à la formation visée en fonction de la nature du handicap. Prendre contact avec nous au 02 69 61 61 31.

Référent handicap : **Mme MOUSSA BE.**

Objectifs

La prestation vise à guider le candidat tout au long de son parcours, dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'accompagnement aide le candidat à la VAE à valoriser ses expériences, facilite la construction du dossier et prépare à l'entretien avec le jury de validation.

Contenu :

Description du dossier de validation à compléter et analyse de votre parcours (de 2 à 6h)

S'approprier la démarche VAE et le dossier de validation.

Choisir et décrire les activités professionnelles ou extra professionnelles en rapport avec le diplôme choisi.

Apporter une aide méthodologique à la rédaction du dossier de validation.

Repérer dans le référentiel les exigences du diplôme.

Entretiens individuels, appui à la rédaction du dossier de validation (de 3 à 12h)

Prendre conscience de son cadre d'intervention.

Guider le candidat dans la rédaction du dossier : lecture ; apports méthodologiques.

Valoriser les compétences acquises.

Proposer un appui technique : mise en page, insertion de photos, d'annexes.

Maintenir la mobilisation tout au long de votre parcours.

Apprécier la pertinence des informations fournies.

Préparation au jury, approfondissement du référentiel (de 3 à 6h)

Identifier les points forts à mettre en valeur lors de l'entretien avec le jury par des exercices de simulations.

Préparer le candidat à l'entretien avec le jury.

Entretien post jury

Analyser les résultats et les préconisations de jury.

Méthodes pédagogiques

Vous êtes accompagné par un méthodologue ; Pédagogie active et participative.

Vous pouvez être mis en relation avec un expert métier.

L'accompagnement s'organise sous forme d'entretiens individuels (en présentiel et/ou à distance) et d'ateliers collectifs. Par le biais de simulations, le candidat est préparé à l'entretien avec le jury.

Le candidat bénéficie d'un suivi individualisé

Evaluation

Tout au long de votre parcours.

En fonction des objectifs définis lors des entretiens.

Vérification de la complétude du dossier de validation et de son dépôt.

Prise en compte du retour du jury.

Enquête de satisfaction.

Modalités : Proposition d'un devis après entretien.

Contractualisation dès que le devis est accepté.

Dates : Accompagnement, entrée et sortie permanentes.

Conditions générales de vente : consultable sur le site internet <http://gip-fcip.ac-mayotte.fr/>